

Le mot du Maire

SOMMAIRE

✓ Le Mot du Maire	1
✓ Informations municipales	2
✓ Vie économique	6
✓ Animations locales	8
✓ Vie associative	9
✓ Carnet	11
✓ Petites annonces	11
✓ Informations diverses	11

Le 9 mars aux élections municipales, il y avait vingt-cinq candidats pour onze places. Quatorze n'ont pas été élus, je comprends leur déception, mais ce n'est pas un drame, il faut oublier et tourner la page.

Dans la nuit du 12 au 13 mars, des vêtements ont été accrochés, à plusieurs endroits du village. Cette tradition est un acte que je n'approuve pas. En toutes circonstances, il faut rester humble et digne, comme nous l'avons été au cours de cette campagne. Nous nous sommes limités à présenter notre programme, à expliquer nos projets, sans jamais polémiquer, ni critiquer nos adversaires. C'est ce comportement qui a été plébiscité par les électeurs.

Au nom de mes colistiers, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont élus et qui nous ont permis de rester unis. Vous nous avez témoigné votre confiance, nous ferons le maximum pour ne pas vous décevoir.

Je souhaite que les deux ou trois mois de tension et de division soient vite oubliés, et que la sérénité et la convivialité reviennent dans notre village.

Merci. Amicalement.

Daniel Barcelo



Informations municipales



✓ Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2008

COMPOSITION DES COMMISSIONS :

COMMISSION DES TRAVAUX : Responsable : Yvon SANQUER
Christine BELLAN – Olivier BONNERY – Jean-Yves GRIOTTO

COMMISSION ENVIRONNEMENT – SOCIAL – PATRIMOINE : Responsable : Marie MONTAHUC
Josiane ARMERO – Christine BELLAN – Brigitte ORTEGA – Yvon SANQUER

COMMISSION ASSOCIATION – ANIMATION – INFORMATION – CULTURE :
Responsable : Patricia DHUMEZ
Josiane ARMERO – Christine BELLAN – Jean-Yves GRIOTTO – Joël VIDAL

COMMISSION FINANCES :
Olivier BONNERY – Marie MONTAHUC – Yvon SANQUER – Richard SIX – Joël VIDAL

COMMISSION APPEL D'OFFRES : Président : Daniel BARCELO
Titulaire : Olivier BONNERY – Yvon SANQUER – Joël VIDAL
Suppléante : Marie MONTAHUC

COMMISSION ECOLE :
Patricia DHUMEZ – Richard SIX

DÉLÉGATIONS :COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Titulaire : Daniel BARCELO

Suppléant : Joël VIDAL

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION SCOLAIRE (S.I.R.S.)

Titulaires : Daniel BARCELO – Patricia DHUMEZ – Richard SIX

Suppléante : Marie MONTAHUC

ASSOCIATION DES CIRCULADES

Christine BELLAN – Patricia DHUMEZ

SYNDICAT DES EAUX

Titulaire : Joël VIDAL

Suppléante : Marie MONTAHUC

SMICTOM

Titulaire : Jean-Yves GRIOTTO

Suppléant : Daniel BARCELO

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 DU S.I.R.S. :

Monsieur Le Maire informe les Conseillers que ce compte administratif (CA) n'est présenté qu'à titre d'information. Le Conseil Municipal de Preixan n'a aucun pouvoir de décision sur ce budget, qui relève du Conseil Syndical.

Le CA 2007 du SIRS est arrêté avec un montant de recettes de 32.247,26 €uros et un montant de dépenses de 33.428,81 €uros.

Compte tenu du report excédentaire 2006 de 7.959,07 €uros, ce budget est arrêté au 31.12.07 avec un excédent de 6.777,52 €uros.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

Monsieur Le Maire présente le CA 2007 de la M49.

Ce CA a été arrêté au 31.12.07 avec :

- au compte d'exploitation, 43.749,10 €uros de recettes et 20.870,08 €uros de dépenses, soit un solde positif de 22.879,02 €uros.
- au compte investissement, 35.370,33 €uros de recettes pour 101.452,78 €uros de dépenses, soit un solde négatif de 66.082,45 €uros.

Le bilan 2007 de la M49 laisse un solde négatif de 43.203,43 €uros.

Compte tenu du report excédentaire 2006 de 22.774,51 €uros, la situation budgétaire au 31.12.07 présente un déficit de 20.428,92 €uros.

Ce déficit n'est que financier, puisque au mois de janvier 2008, a été versée une subvention sur les travaux de la station dépurateur de 54.537 €uros, et une subvention sur les travaux du réseau d'assainissement de 8.787,97 €uros ; ce qui donne une situation pour le budget primitif de 2008, de + 42.896,05 €uros.

Après débat, le compte administratif 2007 de l'eau et de l'assainissement a été adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

PROMOTION INTERNE :

Monsieur Le Maire informe les Conseillers que Madame Marie FARAIL a été inscrite sur la liste d'aptitude d'Attaché Territorial par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Il propose de la nommer à ce grade à compter du 1^{er} avril 2008.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Monsieur Le Maire prendra un arrêté pour nommer Madame Marie FARAIL, Attaché Territorial, à compter du 1^{er} avril 2008.

EMBAUCHE D'UN EMPLOI AIDÉ :

Monsieur Le Maire informe les Conseillers que, compte tenu du travail prévu pour les Employés Communaux, il conviendrait d'embaucher une personne en emploi aidé.

Après débat, les Conseillers décident d'ouvrir un poste pour une personne en emploi aidé, et de demander aux personnes intéressées de déposer leur candidature au secrétariat de la Mairie avant le 18 avril 2008.

EMPLOI DE JEUNES - ÉTÉ 2008 :

Monsieur Le Maire propose aux Conseillers de renouveler l'expérience pour l'été 2008, d'embaucher des jeunes Preixannais en juillet et août 2008.

Après débat, les Conseillers décident d'ouvrir ces emplois aux jeunes des deux sexes âgés de 18 à 21 ans. Les candidatures devront être déposées en Mairie avant le 18 avril 2008.

BAIL DE LA SUPÉRETTE :

Monsieur Le Maire demande aux Conseillers de fixer un montant de loyer pour la supérette, en vue de faire rédiger le bail par le Notaire.

Après débat, les Conseillers ont décidé d'aligner le loyer de la supérette sur celui du restaurant, soit 230 €uros par mois.

BAIL DU SALON DE COIFFURE :

Monsieur Le Maire demande aux Conseillers de fixer un loyer pour le salon de coiffure, en vue de faire rédiger le bail commercial par le Notaire.

Après débat, les Conseillers ont fixé le loyer du salon de coiffure à 150 €uros par mois.

SUBVENTION DES ASSOCIATIONS :

Monsieur Le Maire informe les Conseillers qu'il faut déterminer le montant des subventions en vue de préparer le budget prévisionnel 2008.

Il communique les demandes d'augmentation des subventions faites par l'Entente Tennistique de la Malepère, le Comité des Fêtes de Preixan, et par l'Association « Les Amis Farandole » de Rouffiac.

Après débat, les Conseillers ont décidé, qu'en application des textes de loi, à l'avenir, les subventions ne seront attribuées aux Associations qu'au vu de leur bilan budgétaire. La Commission « Association » est chargée de communiquer cette décision aux Présidents d'Associations.

ACHAT DIVERS :

Monsieur Le Maire informe les Conseillers sur divers achats urgents qui paraissent indispensables.

- Un perforateur nécessaire aux Employés Communaux. Après la présentation de plusieurs modèles, l'outil BOSCH a été retenu. Monsieur Olivier BONNERY est chargé d'effectuer cet achat.
- L'achat d'un ordinateur portable a été décidé. Mesdames Christine BELLAN et Patricia DHUMEZ sont chargées d'effectuer cet achat.
- Le remplacement de la voiture communale a été jugé nécessaire. Des recherches pour trouver un véhicule d'occasion seront entreprises.

✓ Urbanisme

« À PROPOS DU P.L.U. »

Rappelons que, par délibération en date du 10 février 2004, le Conseil Municipal a décidé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), qui, après deux ans d'études, a été entériné le 15 octobre 2007.

Il a été soumis à l'avis des instances réglementaires associées à son élaboration.

Le délai de trois mois laissé à ces instances, pour émettre leur avis, est maintenant écoulé, et il est temps de passer à l'étape suivante : l'enquête publique.

À cet effet, la Mairie a demandé au Tribunal Administratif de MONTPELLIER, la nomination d'un Commissaire Enquêteur.

L'enquête, qui durera UN MOIS, pourrait se dérouler aux environs du mois de mai 2008.

La suite de la procédure est donc la suivante :

- Nomination du Commissaire Enquêteur
- Enquête publique (1 mois)
- Rapport du Commissaire Enquêteur (1 mois maximum)
- Analyse, par le Conseil Municipal, des observations émises et modifications éventuelles du dossier du P.L.U.
- Approbation du P.L.U. par le Conseil Municipal
- Publicité réglementaire (2 mois)
- **Le P.L.U. est applicable.**

✓ Emploi

La Mairie envisage l'embauche d'un Employé Communal en contrat aidé.

Les personnes intéressées sont priées de **déposer leur candidature** (CV et lettre de motivation) au secrétariat de la Mairie, **avant le 14 avril 2008.**

La Mairie renouvelle son initiative d'embaucher en emploi saisonnier, des jeunes (filles et garçons) de 18 à 21 ans, durant l'été 2008.

Les jeunes intéressé(e)s sont prié(e)s de **déposer leur candidature** (lettre de motivation) au secrétariat de la Mairie, **avant le 18 avril 2008.**

∞ Vie économique ∞

REPAS SPECTACLE AU FOYER DE PREIXAN SAMEDI 29 MARS 2008

Nadège et Christian, du **Relais de Preixan**, vous rappellent la SOIRÉE CHOUCROUTE, au foyer de Preixan, le samedi 29 mars dès 20 heures. Cette soirée sera animée par le célèbre couple humoriste « **Buggy & Co** » qui vous enchantera, en passant du rire à l'émotion par des chansons de tous les registres.

Prix du repas : 25 €
(bière, vin et café compris).

Nadège et Christian vous informent que seuls les paiements par chèques ou espèces pourront être acceptés, du fait que la soirée se déroule au foyer.

N'oubliez pas de réserver à l'avance.



PIZZERIA AMBULANTE À PREIXAN

Pascale et Valérie vous annoncent que leur camion pizzeria - snack sera présent à Preixan, **les mardis soirs de 18 h 30 à 21 heures**, devant l'ancienne Poste.

Vous pouvez passer vos commandes :
au 06 62 65 46 59 ou au 06 18 08 67 09.

Une vingtaine de pizzas au choix, petites, moyennes ou grandes de 5 à 12 € !



∞ Vie économique ∞

ISA-MARIE

OUVERTURE D'UN SALON DE COIFFURE A PREIXAN
(28 Rue de la Mairie)

Le 1er Avril 2008



HOMMES, FEMMES, ENFANTS

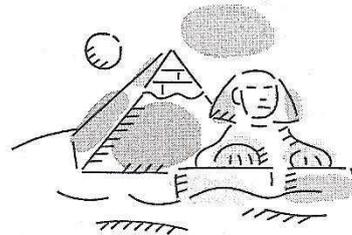
TEL: 04/68/71/03/38

Sur rendez-vous

Animations locales

Carnaval 2008 : l'Égypte antique

Des écoles
Preixan-Rouffiac



vendredi 28 mars : déroulement de l'après-midi

- . Départ devant l'école de Preixan, à 14h30,
- . Défilé dans les rues du village, ponctué par les chants et danses des enfants,
- . Jugement de Monsieur Carnaval,
- . Goûter pour les enfants et apéritif pour les plus grands, au Foyer de Preixan (jusqu'à 17h).

Nous vous demandons de préparer un plat salé ou sucré pour l'apéro-goûter qui se déroulera en fin d'après-midi. *Merci d'avance.*

VENTE

DES FLEURS

Samedi 5 avril 2008

Devant les écoles de
ROUFFIAC et
de PREIXAN

De 8h30 à 12h30

VENEZ NOMBREUX !

*Cette vente est réalisée
par les écoles
au profit des
coopératives scolaires.*

* HUMOUR * COMEDIE *

Ecoute moi !!
Quand je te mens !!
Une comédie de Vincent Delboy

Vincent Ross Avec Françoise Royès

Frère et soeur ... ça fera toujours des étincelles !!
(Even.fr)

Texte piquant, on rit franchement et de bon coeur !
(Pariscope)

80 min de pur bonheur dont on sort heureux !
(Gattijaccio.fr)

**dans le cadre des CIRCULADES
mercredi 30 avril à 21 heures
au foyer de Preixan**

Rosroy' Cie contact 06.11.50.31.06

Vie associative

Le **Club de foot** vous annonce ses prochains matches :

- 30 mars 2008 : Preixan - Sainte Eulalie à 15 h à Preixan
- 06 avril 2008 : Carcassonne Maroc - Preixan à 15 h à Carcassonne
- 20 avril 2008 : Preixan – Pennautier à 15 h à Preixan.

Club du 3^{ème} âge de Preixan

Repas annuel

Le premier repas de l'année aura lieu le dimanche 13 avril à 12 heures à la salle polyvalente avec animation musicale.

Au menu :

- Apéritif
- Salade gersoise (foie gras, gésiers, pignons)
- Lotte à l'Américaine
- Salmis de faisan et sa garniture
- Plateau de fromage
- Profiteroles au chocolat
- Vin de pays – Blanquette – Café

Prix du repas :

Adhérents : 21 €

Non adhérents : 25 €

Paiement à l'inscription jusqu'au lundi 7 avril, chez M^{me} Noëlle Gros ou à la Mairie de Preixan.

Coupon – Réponse du REPAS ANNUEL

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

Vie associative

Club du 3^{ème} âge de Preixan

Les jardins du Manoir d'Eyrignac

Voyage dans le Lot

Le jeudi 22 mai 2008

Départ de bonne heure le matin, puis

Visite des jardins du Manoir d'Eyrignac

Déjeuner au Restaurant « Côté Jardins »

Après-midi :

**Visite du Musée des automates à Souillac
Visite de la Collégiale.**

Les détails du voyage seront donnés ultérieurement (bulletin d'avril).

Prix de la journée :

Adhérents : 52 €

Non adhérents : 56 €

P.S. Certains adhérents n'ont pas encore payé leur cotisation (12 €) pour l'année 2007 – 2008. Nous leur demandons de se mettre à jour le plus tôt possible.

Avec nos remerciements.

Inscriptions chez M^{me} Noëlle Cros ou à la Mairie.

Coupon – Réponse du VOYAGE DANS LE LOT

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

☞ Carnet ☞

Nous souhaitons la bienvenue à la petite **Gabrielle GUTHMULLER**, née le 15 février 2008, à Carcassonne.
Félicitations aux parents et aux grands-parents.



Nous adressons nos félicitations à la fille de Marcel et Ginette Guiraud, **Michelle Guiraud, docteur es lettres, professeur à l'Université de Nancy II**, qui vient d'être honorée des **Palmes Académiques**.

☞ Petites annonces ☞

Dame sérieuse cherche emploi complémentaire, uniquement le mercredi, pour faire du ménage, du repassage, de la cuisine, faire vos courses ou vous y accompagner et effectuer de petits travaux de jardinage. Paiement par Chèque Emploi Service.
Contact : 06 12 73 41 95.

☞ Informations diverses ☞

Dans la rue du Grand Tour, un chat a été pris pour cible à la carabine. Son propriétaire a eu des frais de vétérinaire s'élevant à 450 € pour retirer le plomb logé dans une de ses pattes.

Il serait souhaitable que ce genre d'actions ne se renouvelle pas !

Chères Preixannaises,
Chers Preixannais,

PREIXAN INFO est à votre disposition pour diffuser vos diverses informations.

Vous pouvez nous adresser vos écrits, documents et photos à insérer :

- en mains propres au secrétariat de la Mairie,
- ou par courriel, aux adresses suivantes :

✉ bellan.christine@wanadoo.fr

✉ patricia.dhumez@aliceadsl.fr

Le bulletin paraissant la dernière semaine du mois,

Merci de bien vouloir nous communiquer vos annonces avant le 15 de chaque mois.

La Commission Information.